

Article 1 JOUEURS et Joueuses doivent être licenciés de la FFG et s'être acquitté du « droit de jeu fédéral » de 40€ ou être licenciés d'une Fédération étrangère reconnue, remplir tous les critères sportifs d'inscription, et être titulaires d'un CERTIFICAT MEDICAL de non-contre-indication à la pratique du Golf en compétition, ou si le joueur a fourni un certificat en 2024 ou 2025 attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur My ffgolf. Pour les joueurs non licenciés en France, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur le site de la ffgolf.

Droit d'inscription :

- Adultes : 120€
- Joueurs de 19 à 24 ans (nés entre 2002 et 2007) : 65€
- Joueurs de moins de 18 ans (nés en 2008 ou après) : 50€

Date limite d'inscription : vendredi 10 avril 2026.

Champs maximum des joueurs : 132 avec 36 Dames minimum, 12 pros maximum et 13 wild cards maximum.

Les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord les joueurs et joueuses de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les messieurs et dans les 1500 premières du WWAGR pour les dames puis en fonction du Mérite National Amateur à la clôture des inscriptions, le 12 avril 2024, puis de l'ordre des index tout en respectant le nombre minimum de dames indiqué précédemment.

Le club doit réserver 10 % de son champ de joueurs aux licences Or U16 qui ne rentrent pas via leur place au mérite amateur ou par leur index. Les places sont attribuées en respectant les mêmes critères que la liste officielle. Un joueur U16 titulaire de la licence Or n'a pas l'obligation d'avoir l'index requis pour intégrer le quota des 10%. La répartition des 13 wild cards est du ressort de la Ligue.

Un joueur peut annuler sa participation, et se voir rembourser son inscription, jusqu'à la date limite d'inscription, le 10 avril 2026.

Le Club publiera une liste de joueurs retenus au plus tard le mardi 14 avril 2026.

Article 2 FORME DE JEU L'épreuve se déroulera sur 3 tours consécutifs de 18 trous en formule stroke play, les 24, 25, 26 avril, avec un classement exclusivement brut, avec un cut après le 2^{ème} tour.

Cut après 2^{ème} le tour : 72 joueurs dont 15 Dames, 57 Messieurs et ex-aequo. Au cas où des joueurs professionnels jouent le Grand Prix, ils ne seront pas pris en compte dans le calcul du cut.

Article 3 TIRAGE DES DEPARTS Les départs seront organisés du trou n°1 et du trou n°10

Départs de 2 tees différents (cf. Vademecum 2025) :

- 1er jour : Prendre la liste d'entrée, la couper en 4 blocs égaux (bloc 1 meilleurs joueurs retenus à bloc 4 derniers joueurs retenus). Faire jouer le bloc 2, puis le bloc 1 du trou 10 et le bloc 3 puis 4 du trou 1.
- 2ème jour : Faire jouer le bloc 1, puis le bloc 2 du trou 1 et le bloc 4 puis 3 du trou 10.
- Après le 2ème jour : le tirage des départs doit se faire dans l'ordre inverse des résultats.

Article 4 DECOUPAGE DES SERIES : Messieurs : ≤ 8.4 et Dames : ≤ 11.4

Le classement du Grand Prix sera exclusivement Brut et par sexe

En cas de nécessité de DEPARTAGE des Messieurs et /ou des Dames, un Play off « trou par trou » sera organisé sur les trous 1,8 et 9.

Article 5 ORGANISATION SPORTIVE Vestiaires, practice, Proshop et bar seront ouverts 1 HEURE avant le 1^{er} départ

Les joueurs devront prendre connaissance de toutes les informations et/ou modifications éventuelles sur le règlement et le déroulement de l'épreuve au TABLEAU OFFICIEL. Seules les informations figurant sur ce tableau sont à prendre en compte.

Aucun départ de membre ou de green fee ne sera donné avant le 1^{er} départ de l'épreuve.

Marques de départ : Noires pour les Messieurs Bleues pour les Dames.

Article 6 JOURNEE D'ENTRAINEMENT L'accès est prioritaire et gratuit pendant la journée d'entraînement du jeudi 24 avril 2025, sur RESERVATION et selon les horaires fixés par le club.

Durant cette journée les joueurs ne peuvent jouer qu'une seule balle, sauf dans les circonstances suivantes :

- si le joueur manque le green, il peut rejouer une balle
- le joueur ne peut effectuer plus de 3 approches depuis le bord du green
- depuis un bunker de green, un seul coup est autorisé vers le green ; les autres coups éventuels doivent être joués dans une autre direction.
- pas plus de 3 putts d'entraînement

Si la partie suivante attend, aucun coup d'entraînement supplémentaire n'est autorisé.

Toute infraction à ce règlement sera notifiée au joueur et sera considérée comme une infraction à l'étiquette. Le Comité de l'épreuve aura la latitude de sanctionner une récidive (interdiction de la poursuite de l'entraînement) et les infractions multiples peuvent entraîner une disqualification.

Article 7 INTEMPERIES ET CIRCONSTANCES EXCEPTIONNELLES Dans le cas où le déroulement du Grand Prix serait perturbé par des intempéries ou toute autre circonstance exceptionnelle, le Comité pourra être amené à interrompre un tour, ou à le supprimer, le classement étant alors établi sur un ou deux tours.

N.B : En cas d'impossibilité de terminer un play-off ou de le faire jouer, le classement provisoire (départage selon RMS 9) deviendra définitif, à moins que le comité en décide autrement (exemple : déclarer des co-vainqueurs).

Article 8 : Photographies et Live Facebook :

Le joueur inscrit accepte que tout ou une partie de son image (photos et/ou vidéos) soit enregistrée dans le cadre de sa participation en tant que joueur au Grand Prix de Rebetz et puisse être utilisée ou exploitée à des fins de communication par la Ligue de Golf des Hauts de France et par le club receveur (sites internet, réseaux sociaux, live Facebook...)